

# Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 02/22/2017

Date de révision: 02/22/2017

Version: 1.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges  
Nom du produit : Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)  
Code du produit : 313

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : Nettoyeur a freins et pieces

#### 1.3. Fournisseur

Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée  
75 Advance Boulevard  
L6T 4N1 Brampton - CANADA  
T 905-793-4311

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC 613-996-6666

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS-CA)

|                                                                                   |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------|
| Aérosols inflammables — catégorie 1                                               | H222 |
| Gaz sous pression — gaz comprimé                                                  | H280 |
| Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2                                       | H315 |
| Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2A                                      | H319 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3 | H336 |
| Danger par aspiration, Catégorie 1                                                | H304 |

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable  
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition  
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage  
P261 - Éviter de respirer les fumées, poussières, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des gants de protection, des vêtements de protection  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P331 - NE PAS faire vomir  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

# Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P405 - Garder sous clef  
P410+P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé  
P412 - Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F  
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

| Nom                  | Identificateur de produit | %      |
|----------------------|---------------------------|--------|
| n-Heptane            | (n° CAS) 142-82-5         | 60-100 |
| Alcool isopropylique | (n° CAS) 67-63-0          | 10-30  |

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée, sable, terre.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone. Autres substances organiques non identifiées.

Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Évacuer la zone.

# Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Isoler du feu, si possible, sans prendre de risques inutiles. Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

#### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Déchets dangereux par suite de risque explosion. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des matières incompatibles. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver dans un endroit à l'abri du feu.

Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

| n-Heptane (142-82-5)           |                  |         |
|--------------------------------|------------------|---------|
| USA - ACGIH                    | ACGIH TWA (ppm)  | 400 ppm |
| USA - ACGIH                    | ACGIH STEL (ppm) | 500 ppm |
| Alcool isopropylique (67-63-0) |                  |         |
| USA - ACGIH                    | ACGIH TWA (ppm)  | 200 ppm |
| USA - ACGIH                    | ACGIH STEL (ppm) | 400 ppm |

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

##### Protection des mains:

Porter des gants résistant aux produits chimiques.

##### Protection oculaire:

Porter des lunettes de protection contre les poussières/les éclaboussures (correctement ajustées), ainsi qu'une protection faciale (écran facial).

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des voies respiratoires:

# Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

### Autres informations:

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                      |                                                                                                        |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| État physique                                        | : Liquide                                                                                              |
| Apparence                                            | : Clair. Aérosol                                                                                       |
| Couleur                                              | : Incolore                                                                                             |
| Odeur                                                | : Hydrocarbure                                                                                         |
| Seuil olfactif                                       | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| pH                                                   | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| Vitesse d'évaporation relative (éther=1)             | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| Point de fusion                                      | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| Point de congélation                                 | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| Point d'ébullition                                   | : 88 °C (180.4-208.4 F)                                                                                |
| Point d'éclair                                       | : -9 °C (15.8 °F)                                                                                      |
| Température d'auto-inflammation                      | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| Température de décomposition                         | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| Inflammabilité (solide, gaz)                         | : Aérosol extrêmement inflammable                                                                      |
| Pression de la vapeur                                | : 15858 (119 mmHg), à 37.8 °C                                                                          |
| Pression de vapeur à 50 °C                           | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| Densité relative de la vapeur à 20 °C                | : > 1                                                                                                  |
| Densité relative                                     | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| Masse volumique                                      | : 0,695 g/cm³                                                                                          |
| Solubilité                                           | : insoluble dans l'eau.                                                                                |
| Coefficient de partage n-octanol/eau                 | : Aucune donnée disponible                                                                             |
| Viscosité, cinématique                               | : 0,83 m²/s à 37.8 °C                                                                                  |
| Limites d'explosivité                                | : Limite inférieure d'explosivité (LIE): 1,2 vol %<br>Limite supérieure d'explosivité (LSE): 6,7 vol % |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réactivité                           | : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.                                                                                                                                                                                                                                 |
| Stabilité chimique                   | : Stable dans les conditions normales d'entreposage. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.                                                                                                                                                                                                                                 |
| Conditions à éviter                  | : Chaleur. Étincelles. Flamme nue. Rayons directs du soleil.                                                                                                                                                                                                                        |
| Matières incompatibles               | : Oxydants forts. Agents réducteurs. Acides forts. Halogénés. Aldéhydes. Matières organiques halogénées                                                                                                                                                                             |
| Produits de décomposition dangereux  | : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Autres substances organiques non identifiées.                                                                                                                                                                                 |

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale)   | : Non classé |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aigüe (inhalation)   | : Non classé |

# Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)

|                     |                                                         |
|---------------------|---------------------------------------------------------|
| DL50 orale rat      | > 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée) |
| DL50 cutanée lapin  | > 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée) |
| CL50 inhalation rat | > 5 mg/l/4h (Estimation de la toxicité aiguë calculée)  |

### n-Heptane (142-82-5)

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| DL50 orale souris   | 5000 mg/kg  |
| DL50 cutanée lapin  | 3000 mg/kg  |
| CL50 inhalation rat | 103 g/m³/4h |

### Alcool isopropylique (67-63-0)

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| DL50 orale rat      | 1870 mg/kg     |
| DL50 cutanée lapin  | 4059 mg/kg     |
| CL50 inhalation rat | 72600 mg/m³/4h |

|                                                                       |                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Provoque une irritation cutanée.                                                    |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Provoque une sévère irritation des yeux.                                            |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé                                                                          |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé                                                                          |
| Cancérogénicité                                                       | : Non classé                                                                          |
| Toxicité pour la reproduction                                         | : Non classé                                                                          |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Peut provoquer somnolence ou vertiges.                                              |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé                                                                          |
| Danger par aspiration                                                 | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |

### Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)

|                                          |                        |
|------------------------------------------|------------------------|
| Vaporisateur                             | Aérosol                |
| Viscosité, cinématique (valeur calculée) | 830000 mm²/s à 37.8 °C |

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Autres informations                          | : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.                                                                                                                                                                             |
| Symptômes/lésions après inhalation           | : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.                                                                                                                                                        |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.                                                                                         |
| Symptômes/lésions après contact oculaire     | : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. |
| Symptômes/lésions après ingestion            | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.     |

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

|                    |                                                                                   |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Écologie - général | : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|

### n-Heptane (142-82-5)

|                |                                                        |
|----------------|--------------------------------------------------------|
| CL50 poisson 1 | 375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish) |
|----------------|--------------------------------------------------------|

### Alcool isopropylique (67-63-0)

|                 |                                                                               |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| CL50 poisson 1  | 9640 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) |
| CL50 poissons 2 | 11130 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])      |
| CE50 Daphnie 1  | 13299 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)                     |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

### Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

### n-Heptane (142-82-5)

|                                      |      |
|--------------------------------------|------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau | 4,66 |
|--------------------------------------|------|

### Alcool isopropylique (67-63-0)

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau | 0,05 (à 25 °C) |
|--------------------------------------|----------------|

# Nettoyeur a freins et pieces (Sans Chlore)

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### n-Heptane (142-82-5)

Coefficient de partage n-octanol/eau : 4,66

#### Alcool isopropylique (67-63-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau : 0,05 (à 25 °C)

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

This product is exempted under TDG section 1.17 as limited quantity can be shipped as limited quantity.

N° UN (TMD) : UN1950

TMD Classe Primaire de Danger : 2.1

Description document de transport : UN1950 AÉROSOLS, 2.1

Désignation officielle pour le transport : AÉROSOLS

(Transport des marchandises dangereuses (TMD))

Étiquettes de danger (TMD) :



### 14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 02/22/2017

Date de révision : 02/22/2017

Autres informations : Aucun.

Préparé par : Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.